



LA FIBRE EST À VILLIEU-LOYES-MOLLON

DÈS MAINTENANT, DEMANDEZ LE PRÉ- RACCORDEMENT FIBRE DE VOTRE LOGEMENT !

- Un service gratuit et de qualité
- Réalisé par l'opérateur public (SIEA)
- Une prise de rendez-vous directe, quelques minutes suffisent
- Plus besoin de passer d'abord par la souscription d'un abonnement chez un opérateur commercial ou FAI pour raccorder votre habitation



Faites votre test d'éligibilité au
pré-raccordement et prenez rendez-vous
sur www.reso-liain.fr

SIEA | Liain



SIEA





Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?

1 Test de votre éligibilité sur www.reso-liain.fr

Réaliser le test d'éligibilité de votre habitation sur le site Li@in : <https://customers.liain.fr/eligibilite>, et obtenir pour résultat que vous êtes **éligible au pré-raccordement**.

2 Commander le pré-raccordement

Vous êtes éligible au pré-raccordement à la Fibre Optique Li@in

Cliquez sur le bouton « **Commander mon pré-raccordement** » pour en faire la demande. Remplissez le **formulaire** et fixez la date de **rendez-vous** qui vous convient pour l'installation de la fibre.

3 Intervention du technicien

Un technicien fibre, mandaté par le SIEA, se déplacera à votre domicile au jour et à l'heure convenus, afin de **procéder à l'installation de votre ligne fibre** (installation du câble de fibre et de la prise terminale optique PTO).

4 Identification de votre logement

Vous recevrez ensuite par mail, un **Numéro d'identification unique à votre habitation** (Référence PTO) qui vous permettra de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et de bénéficier des services Très Haut Débit.

Comment bénéficier des services très haut débit ?

Lorsque votre habitation sera pré-raccordée à la fibre, vous pourrez souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix pour bénéficier des services très haut débit, de la télévision et la téléphonie fixe. Un nouveau rendez-vous vous sera alors fixé avec votre opérateur pour la mise en service. Nous vous recommandons de bien attendre d'être raccordé à la fibre avant de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur.